

Vincent Béguier, Directeur de Recherche – Ets Jouffray-Drillaud

En quoi consiste votre métier de sélectionneur ?

Ce métier consiste à observer plusieurs milliers de plantes individuelles dans ce que l'on appelle des pépinières. On observe de petites touffes d'herbe et on choisit les meilleures, celles qui résistent aux maladies, qui poussent bien. On fait en sorte qu'elles se croisent puis on sème les graines. Au stade culture on récolte à la machine pour noter les quantités produites et les qualités du matériel génétique : taux de sucres, teneur en protéines, digestibilité. Nous visons les fourrages les plus productifs possibles, aux meilleures qualités possibles pour réduire la complémentation, les plus digestibles possibles pour procurer à l'éleveur le maximum d'autonomie par l'alimentation dans la prairie.

Ce métier est basé sur beaucoup d'observation, des pesées, des mesures de laboratoire pour la qualité. C'est un travail d'extérieur principalement avec très peu de bureau.

Qu'est-ce qui vous plaît le plus dans votre métier ?

L'observation des plantes, les voir pousser au long de l'année pour choisir celles qui me plaisent le plus. C'est un métier de longue haleine : entre le départ de la sélection et la mise en marché il faut 20 ans !

Il faut savoir prendre du recul, savoir percevoir les tendances pour deviner ce que l'utilisateur voudra dans 20 ans !

Notre programme fourragères est l'héritage en partie de celui démarré par Vilmorin au XIXème siècle.

En tant que sélectionneur je me sens une responsabilité vis-à-vis de la société. Tout évolue : il y a 2 siècles 80% de la population était dans les champs, aujourd'hui il en reste 5%. Il y aura toujours besoin de se nourrir, il faudra toujours des agriculteurs pour produire et des personnes autour de lui pour mettre à sa disposition des plantes améliorées pour répondre à des besoins nouveaux.

Pour bâtir vos programmes de sélection, comment identifiez-vous les besoins des consommateurs ? Comment répondez-vous à ces besoins ?

Indirectement nous allons jusqu'au consommateur à travers l'animal qui consomme nos variétés. Nous satisfaisons deux exigences : l'environnement et la compétitivité de l'alimentation.

La prairie est par nature un système de production durable, qui peut avoir une fonction de stockage de carbone.

Elle est la ressource de nourriture pour les animaux la plus "propre" pour l'environnement, car elle demande peu d'intrants. Nous travaillons à rendre compétitive cette ressource. Une prairie riche en protéines a un impact non seulement sur la qualité du lait et de la viande, mais aussi sur la rentabilité du système fourrager de l'agriculteur.

Pour limiter la lutte chimique, nous sélectionnons des variétés résistantes génétiquement aux champignons comme le verticillium ou la rouille, aux parasites comme le nématode des tiges de la luzerne ou à la maladie de l'antracnose.

Quelles sont vos sources de diversité ?

- Du matériel déjà en sélection : nous pratiquons la sélection "récurrente", c'est-à-dire en plusieurs cycles successifs pour éliminer les défauts restant sur du matériel déjà amélioré pour certains caractères. La sélection continue jusqu'à ce que le résultat soit bon pour sortir une variété,
- des variétés de la concurrence,
- des écotypes. La sélection fourragère date de quelques dizaines d'années et on est encore très proches des types sauvages que l'on trouve dans la nature,
- *des populations des banques de gènes dont j'ai repéré qu'elles ont un caractère intéressant à introduire par croisement comme par exemple une résistance à une maladie.*

Les sélectionneurs jouent-ils un rôle dans la préservation de la biodiversité ? De quelle manière ?

Oui, les sélectionneurs jouent un rôle essentiel en conservant eux-mêmes, en contribuant au réseau de ressources génétiques, et en régénérant les graines stockées dans la collection nationale.

Jusqu'à la fin des années 1980 la sélection fourragère consistait à prospecter et à évaluer quels écotypes sauvages convenaient à la culture. Ces prospections ont d'une part été travaillées et améliorées par les instituts de recherche publics ou privés, d'autre part ont été regroupées dans des collections nationales et des banques de gènes où elles sont stockées au froid.

Les plus importantes sont basées aux États-Unis, en Nouvelle-Zélande, en Australie. Celle d'Europe contient beaucoup d'origines du pourtour méditerranéen.

L'accès à ces collections est plus ou moins facile selon le pays. Les applications de la Convention de RIO, dont la vocation est de protéger le patrimoine des pays du tiers-monde, différent et le résultat aboutit parfois au blocage des échanges.

Paradoxalement, les États-Unis, non signataires de la convention de Rio, sont le pays où l'accès aux ressources génétiques est le plus simple. Leur collection nationale est consultable sur internet et l'on peut commander des "accessions" ou sachets de graines.

Notre entreprise est membre de l'ACVF : Association des Créateurs de Variétés Fourragères, au sein de laquelle coopèrent l'INRA et les établissements privés. Nous participons au maintien des collections en assurant de la régénération car il faut ressemer régulièrement ces graines pour qu'elles restent vivantes. L'ACVF a réalisé deux importantes prospections en France : en 1983-84 où elle a identifié 4 à 500 populations de ray-grass anglais différentes, et en 93-94 pour la fétuque à fines feuilles. Les variétés de ray-grass anglais inscrites aujourd'hui intègrent beaucoup de ces écotypes.

Le recensement de populations sauvages et leur préservation est un énorme travail d'identification, de distinction et de classement, effectué par les établissements privés en partenariat avec l'INRA. Cela permet d'introduire dans les nouvelles variétés des gènes de résistance aux maladies, aux parasites et aux stress climatiques, bien adaptées aux conditions de notre pays. Qui d'autre que nous le ferait ?

Comment vos travaux de recherche peuvent-ils être financés ? Y-a-t-il une propriété intellectuelle sur les plantes ?

Il existe une grande différence entre les systèmes de protection européen et américain. Aux Etats-Unis la société devient propriétaire du germplasm breveté.

En Europe le Certificat d'Obtention Végétale prévoit l'exemption du sélectionneur : quiconque peut utiliser une variété inscrite au catalogue officiel dans un schéma de sélection sans rien devoir à son obtenteur. Cela provoque une émulation et un brassage génétique, sans que l'on puisse s'accaparer le vivant.

De plus en Europe le consommateur est protégé car pour inscrire une variété il faut prouver – aux pouvoirs publics - qu'elle est différente et qu'elle apporte un progrès par rapport aux autres. Tout ce progrès est mis à disposition en contrepartie d'une royauté dont le montant est modeste au regard du prix de la semence. Ce système fonctionne bien ; il engendre des progrès constant et importants.